



CGT Finances publiques 13

Tél. 0491179206/0491179767  
[cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr)  
[www.financespubliques.cgt.fr/13](http://www.financespubliques.cgt.fr/13)

**SIP 2/15/16**  
**19 ET 20 MAI 2014**

# JOURS DE COLÈRE.

Les lundi 19 et mardi 20 mai 2014, les agents du SIP 2/15/16 ont très majoritairement manifesté leur colère en commençant leur journée de travail à 9h30, à la limite de la plage fixe. Agents des secteurs d'assiette, du recouvrement, de la comptabilité, de la cellule CSP, mais aussi de l'équipe d'accueil.

Cette colère n'était pas dirigée contre les contribuables, dont la longue file d'attente s'étirait déjà sur des dizaines de mètres dès avant 8h30 devant le site.

**Cette colère était dirigée contre la direction de la DRFIP 13 et la hiérarchie du SIP 2/15/16. Elle prenait sa source, tout d'abord, et c'est ce qui a motivé cette action, dans la discrimination injustifiée, inexplicquée, inacceptable, dont on fait l'objet les agents du SIP, concernant l'opération de mise sous pli organisée par la préfecture pour les élections européennes.**

La Préfecture avait mis en place une bourse à l'emploi pour recueillir les candidatures des fonctionnaires et permis un cadencement de la mise sous pli permettant d'organiser au mieux l'absence du service (période weekend et vendredi ou lundi à poser en congé).

L'objet peut sembler dérisoire, surtout pour un encadrement dont les salaires garantissent des fins de mois sans souci (les débuts et les milieux aussi, sans doute). Pour beaucoup d'agents, notamment C, **les 500€ gagnés lors de cette fastidieuse et fatigante opération, effectuée sur leurs jours de congés, sont loin d'être dérisoires.**

C'est le fait que 2 agents seulement ont été retenus sur les 18 qui en avaient fait la demande, sur un effectif total du SIP de 53 personnes, qui a provoqué la colère de tous les agents, y compris ceux qui n'avaient pas postulé pour cette opération. 2 agents seulement, alors que sur d'autres SIP ou services, d'effectifs souvent moins importants, c'est plus du double en nombre, huit fois plus en proportion, qui ont été retenus.

**Alertée, par la CGT dès le 11 avril par un courrier à M. PONS, interrogée par les représentants syndicaux, la direction n'a ni réagi à temps, ni n'a pu fournir d'explication satisfaisante.**

Au contraire, elle s'est abritée derrière des faux-fuyants, mettant en avant des critères de sélection qu'elle s'est bien gardée d'appliquer. Direction qui n'a même pas jugé utile d'informer les agents du refus qui leur était opposé même après la signature de la pétition remise à la direction locale.





Sur le SIP lui-même, la hiérarchie avait commencé par faire de la rétention, ne transmettant même pas dans un premier temps le mail informant les agents de l'ouverture de la procédure de sélection des agents. **Puis, face à la colère des agents devant le refus qui leur était fait, des remarques méprisantes et inacceptables ont été faites : « vous voulez gagner plus ? Démissionnez, allez écrire un livre, faites de la peinture » « Vous n'êtes pas à 500€ près, c'est pas la fin du monde ».**

Reçus mardi matin par deux représentants de la direction locale, M. LASFARGUES et M. ALLARD, en présence de responsables syndicaux de la CGT et de Solidaires, les agents ont exprimé leur colère, ont exigé des réponses, des explications – qu'ils n'ont guère obtenues. Tout au plus un aveu sur des maladroites, des « ratés » concernant cette opération malencontreuse de sélection.

**Au final, les volontaires écartés y auront perdu 500 € en n'étant pas autorisés à les gagner.**

Au delà de l'opération de mise sous pli, pour laquelle le combat était déjà perdu puisqu'elle avait eu lieu, c'est la colère des agents face à l'attitude déplaisante et récurrente de la hiérarchie du SIP 2/15/16 qui s'est exprimée avec une force et une sincérité qui ont frappé les deux représentants de l'état major de la DRFIP, mal à l'aise devant la souffrance et les larmes de certains agents.

**Il est apparu clairement que la discrimination dont ont été victimes les agents du SIP 2/15/16 a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, et a libéré la parole des agents dans un mouvement collectif et solidaire, face auquel l'état-major de la DRFIP et la hiérarchie du SIP auraient tort de rester sourds, aveugles et muets.**

**La CGT Finances Publiques 13 restera vigilante et se tiendra aux côtés des agents pour que la pleine mesure de cette situation soit prise.**

---

**Plus nombreux, plus forts !**

**Rejoignez la CGT Finances publiques 13**